

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S.

du 09 avril 2015

Le 09 avril 2015, le CCAS légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal DESROUSSEAUX, Maire.

Etaient présents :

Martine CATERINO, Pascal DESROUSSEAUX, Claude MARMIER,

Réjane MILLEY, Carmen PETIDENT, Sophie SIMONNET.

Absentes excusées : Nicole BARD, qui donne pouvoir à Pascal DESROUSSEAUX pour les votes, Marie-Thérèse DESCHAMPS (pas de pouvoir).

Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

La séance est ouverte à 19 h 00.

1/ Vote du compte administratif 2014.

Présentation du compte administratif 2014 et comparaison de nos résultats avec ceux du compte de gestion du Receveur :

Dépenses de fonctionnement 2014 : 1 322.42 € au titre de l'alimentation (incluant 329.32 € de fourniture alimentaire à un habitant de Bucey en difficulté ainsi que la fourniture de friandises remises aux participants de notre loto d'octobre 2014 + 993.10 € au titre des fêtes et cérémonies, montant des colis de fin d'année).

Recettes de fonctionnement 2014 : 1 651.00 € (soit 700.00 € de subventions + 951.00 € résultat de fonctionnement reporté de 2014).

Excédent de fonctionnement : soit 328.58 €.

Le compte de gestion du Receveur et le compte administratif 2014 sont adoptés à l'unanimité.

2/ Vote du budget primitif 2015.

Prévisionnel des dépenses : 350.00 € au titre de l'alimentation (lors des goûters organisés), cotisations Urssaf : 72€ + 1156.23 € au titre des fêtes et cérémonies (colis de Noël)

Montant total des dépenses : 1578.23€

Prévisionnel des recettes : Excédent de fonctionnement : 328.58 € + subvention 1250€.

Montant total des recettes : 1578€23€

Adopté à l'unanimité.

3/ Calendrier des manifestations 2015.

Nous prévoyons comme l'an dernier, un après-midi jeux-goûter et des jeux de cartes ayant été réclamés nous pensons faire cette réunion sur les thèmes belote, tarot, etc..., au cours du mois de septembre ou octobre.

La galette des rois est bien sûr maintenue pour janvier 2016.

Dans l'intervalle, avant cet été, nous aimerions pouvoir, avec l'accord de l'Association d'Animation, proposer à nos aînés de participer aux festivités organisées pour la fête de la Libération, le 6 juin, permettant ainsi à ceux qui ne peuvent se déplacer ou se faire emmener, de passer de bons moments lors de cette cérémonie « du souvenir ».

4/ Questions diverses.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20 h 00.